

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Février

Le voyage du comte Mourawieff

L'éclat donné par le gouvernement de la République à la réception du nouveau ministre des affaires étrangères de l'empire russe, le comte Mourawieff, a eu dans les cercles diplomatiques et politiques de l'Europe entière un retentissement dont l'écho semble destiné à se prolonger, en s'accroissant encore.

Des deux côtés, partisans et adversaires ne s'y trompent pas.

A Pétersbourg, les journaux officiels sont unanimes à déclarer, ainsi que le font les *Novosti*, que la visite du comte Mourawieff à Paris est une nouvelle preuve que toutes les tentatives des adversaires de l'alliance franco-russe, pour en empêcher le développement régulier, ne sauraient point aboutir et aussi que « cette alliance est tellement affermie et que ses racines sont si profondes, que les hommes politiques, russes et français, peuvent maintenant hardiment aller au-devant de l'avenir. »

A Berlin, l'impression est la même. En notant que les ministres des affaires étrangères n'ont pas échangé de visites avant d'entrer en fonctions, les organes de la chancellerie allemande constatent que « la visite du comte Mourawieff à Paris constitue un témoignage extraordinaire des bonnes dispositions du tsar à l'égard de la France. »

Mais ce qui montre davantage encore quelle est la portée de ce voyage, c'est l'émotion qu'il a produite en Autriche-Hongrie et dont le fils du célèbre Kossuth vient de se faire, au parlement de Buda-Pesth, l'interprète en interpellant le gouvernement au sujet de la situation qui résulte de la visite du comte Mourawieff à Paris.

Après avoir fait remarquer que des missions de ce genre sont un phénomène assez rare dans la vie politique, M. Kossuth a ex-

primé « l'avis que la monarchie austro-hongroise serait forcée d'adopter une attitude résolue à l'égard de toute action visant une extension de la puissance russe. »

Cette interpellation a paru au gouvernement, et notamment au comte Goluchowski, — cet homme d'Etat polonais que les circonstances mettent en présence du fils du célèbre Mourawieff, — offrir un caractère si délicat qu'il a demandé à ne répondre qu'ultérieurement.

Comme on le voit, la situation tend à se préciser, sinon à s'aggraver au point de vue extérieur.

Il semble, en effet, que nous venions de faire un pas nouveau et considérable dans la voie de cette lutte d'influences à laquelle la question d'Orient risque avant peu de donner toute son acuité.

On ne saurait se le dissimuler, il y a au centre de l'Europe des éléments de rivalité, pour ne pas dire de conflit, auxquels la diplomatie ne saurait trop veiller. Il suffirait d'un incident pour mettre le feu aux poudres. La Hongrie, renforcée par les Polonais de la Gallicia, n'a jamais oublié le concours prêté par Nicolas I, en 1849, à François-Joseph pour étouffer sa révolte. Elle est prête aujourd'hui à se faire, s'il y a lieu, l'agent provocateur de la Triple-Alliance, rôle que M. Tisza, lors des insultes qu'il adressa à la France, en 1889, avait déjà revendiqué pour son pays, envers lequel la France marqua toujours cependant une si généreuse sympathie.

Le comte *Goluchowski*, que l'on dit un diplomate avisé, comprendra-t-il l'imprudence d'une telle conduite en présence du puissant faisceau que forment la France et la Russie ? Se souviendra-t-il de la vieille recommandation du prince Metternich qui en avait fait le mot d'ordre de sa politique : « *Quia non movere* ». Plus que toute autre puissance, l'Autriche, — il est fort probable qu'on le lui fera observer à Berlin, — a tout à perdre à l'agitation et aux aventures.

J. QUERCYTAÏN.

Pour la Repopulation

Le conseil de direction de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française, a remis à M. Méline, président du conseil, une note dans laquelle il a exprimé les vœux suivants :

1° Que MM. les ministres de l'instruction publique, de la justice (Légion d'honneur), de la guerre (Ecoles militaires), et autres ministres ayant dans leur département des établissements d'instruction, veuillent bien décider que les bourses seront exclusivement réservées (sauf circonstances exceptionnelles à déterminer) à des familles ayant au moins trois enfants vivants ; que désormais la règle qui empêche deux bourses d'être accordées à la même famille soit supprimée lorsque cette famille aura cinq enfants vivants ;

2° Que M. le ministre des finances veuille bien décider que les bureaux de tabac seront réservés exclusivement (sauf circonstances exceptionnelles), aux familles comptant au moins trois enfants ;

3° Que les autres faveurs dont l'Etat dispose soient de même réservées aux familles ayant au moins trois enfants vivants ;

4° Que le nombre des enfants soit marqué dans les notes signalétiques des fonctionnaires de toutes les administrations et qu'il en soit tenu compte ;

5° Que les indemnités de logement, de résidence et de déplacement soient distribuées, ainsi que l'exige l'équité, proportionnellement au nombre d'enfants vivants ;

6° Que l'Etat imite l'exemple de certaines Compagnies de chemins de fer qui augmentent les petits traitements proportionnellement au nombre des enfants ;

7° Que les fonctions qui n'exigent pas des capacités spéciales soient réservées aux chefs de famille qui ont plus de trois enfants ;

8° Que les femmes mariées employées par l'Etat, reçoivent le traitement intégral pendant le congé qui leur est nécessaire lorsqu'elles deviennent mères.

LA PESTE

Voici les symptômes absolument particuliers de la peste :

m'en rapporte à toi maintenant. . . Que dois-je faire ?

— Retourner ce soir même à Paris, et suivre de point en point les instructions que je vais te donner.

— Et toi tu restes dans le pays ?

— Oui, j'ai une visite importante ce soir. . .

— Une visite ce soir. . . où ça ?

— Au château de Limeray. . .

— Budaille ouvrait la bouche pour répondre ; un fracas épouvantable couvrit ses paroles. Sur la ligne du chemin de fer qui côtoyait à cet endroit la route que les deux misérables suivaient, un train passait à toute vapeur.

C'était l'express de Paris qui ramenait à Tours le comte et la comtesse de Limeray.

XIII

Le châtimeur.

La nuit était venue, quand le coupé qui était allé attendre le comte et la comtesse de Limeray, à l'arrivée du train de Paris, quitta Tours pour les ramener au château.

Assis côte à côte sur les coussins moelleux de la voiture, Angèle et son mari s'absorbaient dans une silencieuse rêverie causée par le même mobile. La première songeait à l'étrange interrogatoire auquel l'avait soumise le docteur Noris, alors qu'elle s'était trouvée seule avec lui. Le vieux praticien avait mis une telle insistance à s'informer de l'état de sa santé, la pressant de questions, l'invitant paternellement, pour l'aider, disait-il, à rechercher les causes du mal qui lui éclappait, à se confier entièrement à lui, à ne lui rien cacher de ses ennuis, voire même de ses peines s'il en était qu'elle cachait, que la malheureuse en avait été effrayée. Elle en était arrivée un instant à s'imaginer que le médecin avait

Tous les malades ont, quelquefois, au commencement — plus souvent au cours du mal — des bubons à l'aîne ou aux aisselles. Puis viennent des charbons, aux bras, aux jambes, aux cuisses. Puis les pustules pâles, livides, noires, charbonneuses ou des tâches pourprées envahissent toutes les parties du corps.

Puis on meurt. . . en trois ou quatre jours. . . en trois ou quatre heures. . . ou foudroyé !

Cette reine du mal a de ces caprices.

Certains malades vont, viennent, marchent, vaquent à leurs occupations, se croient sauvés et trépassent.

La peste est-elle contagieuse ? On pourrait le supposer, quand on voit cent mille personnes atteintes à la fois, dans la même ville.

Eh ! bien, suivant l'usage antique, sur ce point comme sur tant d'autres, nos docteurs ne sont pas d'accord.

En tous cas, voici d'étranges faits.

Pendant la peste de Marseille, les commissaires de la faculté de Montpellier, Vernier, Chicoyneau et Deidier, furent envoyés sur le foyer de l'épidémie. Les deux premiers ne croyaient pas à la contagion, M. Deidier y croyait. Tous trois ne prirent aucune précaution, soignèrent les pestiférés sans même prendre les soins les plus élémentaires d'hygiène : aucun d'eux ne fut atteint.

Mieux que cela, le docteur Desgenettes, pour calmer les appréhensions de ses malades, trempa une lancette dans le virus d'un bubon et se piqua en deux endroits. Il ne lui vint que de légères inflammations.

Il semble résulter de ces expériences que le meilleur préservatif est de ne pas se laisser aller à une terreur irraisonnée.

En France, nous aurions tort d'avoir la moindre crainte ; le gouvernement a déjà pris toutes ses mesures pour arrêter au passage la contamination.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

MM. Hanotaux et Lebon ont annoncé à

surpris, par un hasard quelconque, le terrible secret de sa vie. Cet entretien lui avait laissé au cœur un trouble qu'elle ne parvenait pas à chasser, et, tandis que la voiture courait sur la route sombre, elle cherchait à se remémorer si, dans la conversation, elle n'avait pas laissé échapper quelque parole imprudente qui l'avait trahie.

— Je retournerai prochainement à Limeray ; nous reprendrons cet entretien, et je vous demanderai de me répondre encore en toute confiance, ma chère enfant, lui avait dit paternellement l'excellent docteur en la quittant.

Quel sens accorder à ces dernières paroles. Que le médecin ait pensé avec raison que le nervosisme, développé à l'excès chez la malade, avait une cause qu'elle cachait au plus profond de son âme, elle pouvait le supposer. Mais quant à espérer qu'elle lui ferait jamais l'aveu de son secret, elle se refusait à croire que l'idée en fût venue au docteur !

De son côté, le comte de Limeray, lui aussi, réfléchissait à ce que lui avait dit son vieil ami Noris, au sujet de la comtesse. Quand, impatient de connaître le résultat de sa conversation avec elle, il avait pu le prendre à part pour l'interroger, il s'était heurté à une réponse évasive.

— Je ne peux rien te dire pour l'instant, mon cher Tristan, répondit-il ; si bon médecin qu'on soit, il est certains cas qui nécessitent un surcroît d'examen. C'est ce qui m'arrive pour ta femme aujourd'hui.

Et pour rassurer le comte, le brave docteur avait ajouté :

— Mais il n'y a pas matière à t'alarmer. La santé de la comtesse de Limeray n'a rien qui puisse l'effrayer,

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 34

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

XII

L'enfant volé

— Vous auriez bien mieux fait de prendre l'omnibus de l'hôtel, fit encore le cocher du Cheval-Blanc.

La commère ne lui répondit rien, toute occupée à remerciier chaudement Pierre Rigant qui lui répondit très haut pour être entendu de tous :

— Y a pas d'quoi, la mère. J'avais du temps devant moi, et le détour que j'ai fait pour vous mettre à la gare de Vouvray n'est pas une affaire. . . à une autre fois, si le cœur vous en dit. . .

Il tourna bride et s'éloigna. Quelques minutes plus tard, le train, se dirigeant sur Paris, entra en gare.

La femme qui portait l'enfant volé s'installa dans une caisse de seconde classe vide ; derrière elle monta le père Salomon, ou pour mieux dire sir Barnett, qui s'assit à l'autre coin du wagon. . .

Le sifflet de la locomotive se fit entendre, et le train s'ébranla. . .

— Le vieux s'est exécuté sans difficulté ? demanda Pierre à Budaille.

— Oui pour les deux milles, mais quant à obtenir un sou de plus, pas méche. . . Pour ce qui est des renseignements, je n'en ai pas la queue d'un. Pour qui le père Salomon agit-il ? où va-t-il ? Que va devenir l'enfant ? Impossible de rien savoir. . . Un moment l'idée m'est venue de prendre le train, et de les filer tous les trois, lui, la femme et le gosse, pour savoir où ils allaient. . .

Pierre, abandonnant un instant les guides de la voiture dans laquelle tous deux s'étaient rejoints, se renversa sur la banquette en éclatant d'un gros rire. . .

— Pourquoi ris-tu, demanda Budaille interloqué. . .

— Je ris du bon tour que nous venons de jouer à ton vieux singe de Salomon. . . Ah ! le drôle n'a pas voulu augmenter sa « petite gommission », ah ! moussieu le mystérieux, il a fait des cacchoteries. . . eh bien, rira bien qui rira le dernier. Faudra bien qu'il casque une seconde fois, et tu aurais eu joliment tort de te mettre en voyage pour le suivre ce soir. . . Le père Salomon en question sera trop content de recevoir ta visite demain, et de te rendre l'enfant qu'il vient d'emmenner avec tant de mystère.

— Comment ! me rendre l'enfant ? . . .

— Sans doute. . . que veux-tu qu'il fasse d'une petite fille quand c'est d'un garçon qu'il a besoin pour ses honnêtes négociations. . .

— Alors l'enfant que j'ai pris dans le parc. . .

— Est la petite fille du comte de Limeray. . . qui nous rapporte d'ores et déjà mille francs à chacun, comme entrée de jeu ; mais la partie n'est pas finie pour nous, mon vieux Budaille. . . et nous avons encore de beaux atouts à passer. Laisse-moi faire. . . et nos mille francs feront des petit, je t'en réponds. . .

— Ma fois tant pis pour ce sacrifiant de Salomon, je

leurs collègues que M. Lagarde et le ras de Makonnen ont échangé à Harrar, les ratifications de la convention commerciale entre la France et l'Éthiopie. M. Lagarde va se rendre à Antotto, capitale de l'Éthiopie.

Le conseil a commencé l'examen des projets fiscaux.

Nécrologie

M. le baron de Soubeyran est mort.

Un télégramme de Séville annonce que la duchesse de Montpensier vient de mourir.

Au Sénat

Le Sénat adopte le projet relatif au renforcement des sous-officiers.

A la Chambre

La Chambre continue la discussion sur les sucres.

Elle a adopté la création d'un contrôle dans les fabriques de sucre.

L'élection de la Haute-Garonne

Voici quelques détails sur la réunion tenue par le premier bureau du Sénat.

Les témoins entendus sont MM. Bepmale, député de la Haute-Garonne; Delmas, président du tribunal civil de Toulouse; Paget, doyen de la Faculté de droit; Laurens, Faure, Bières, Fleuret, Chaubet, Mengue, Comet, maire de Moustajon; Barès, Louis Ebelot, Descat, Rey, Lemouzy, Giard, Muret, Anizan.

L'intérêt de la séance a été surtout dans l'audition de M. Fleuret qui, par une lettre rendue publique, a soulevé un grave incident.

M. Fleuret a nié qu'il ait signé un procès-verbal qui existerait, paraît-il, dans les dossiers de l'enquête et qui constaterait qu'un bulletin portant le nom de M. Constans n'aurait pas été compté à ce dernier.

Devant le bureau, M. Fleuret a maintenu ses dénégations. Mais il s'est trouvé en contradiction absolue avec la presque unanimité des assesseurs du quatrième bureau de vote, qui ont affirmé énergiquement l'existence de ce bulletin.

MM. Comet, Barès, Anizan et Chaubet notamment ont reconnu le fait.

Après ces auditions, le premier bureau s'est ajourné à jeudi pour entendre les conclusions de la sous-commission et nommer le rapporteur définitif, qui sera sans doute M. Cordelet.

Notre marine

On a terminé, au ministère de la marine l'important travail de préparation du projet de loi tendant à l'ouverture de deux cents millions de crédits en vue de la réfection de notre flotte et au développement de nos défenses fixes.

Le projet sera déposé dès que les questions budgétaires à l'ordre du jour seront terminées et l'urgence sera demandée.

L'église du Sacré-Cœur à Montmartre

On sait que la 25^e commission d'initiati-

ve s'est prononcée par 7 voix contre 6, pour la prise en considération de la proposition de M. Rouanet tendant à l'abrogation de la loi de 1873 relative à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Le rapport de M. Alexandre Bérard vient d'être distribué. Le député de l'Ain, dans son rapport, expose que la majorité de la commission a estimé que la pensée que contient la loi de 1873, « pensée contraire au principe même de notre Etat laïque, doit être rayée de nos lois. »

Le docteur Roux en Espagne

On télégraphie de Madrid :

Le docteur Roux est arrivé à Séville allant à Tanger.

Interviewé sur la peste, il a dit qu'il a confiance dans les travaux, à Hong-Kong, du docteur Yersin, envoyé du gouvernement français. Il croit que l'invasion de la peste en Europe est peu probable.

A la Havane

Dans un combat entre les insurgés et les troupes espagnoles, les insurgés ont fait éclater une mine.

Soixante-dix espagnols et vingt insurgés ont été tués.

L'affaire Grégoire

La chambre des mises en accusation a statué hier sur l'affaire Grégoire, le père de l'enfant martyr, trouvé rue Vaneau.

La chambre des mises en accusation a renvoyé Grégoire devant la cour d'assises, sous prévention d'assassinat, ainsi que sa mère, la veuve Grégoire, et sa maîtresse, la femme Deshayes, poursuivies comme complices.

Les accusés seront défendus : Grégoire, par M^e Lagasse; la veuve Grégoire, par M^e Félicien Paris; la femme Deshayes, par M^e Décori.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Election législative

Les électeurs de la 1^{re} circonscription de Cahors sont convoqués pour dimanche, 28 février, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Talou, élu sénateur.

Pensions aux infirmes

M. Emile Rey et plusieurs de ses collègues, parmi lesquels MM. Lachize, Dupon, Clament, Sarrazin, de la Batut, ont déposé l'amendement suivant :

Loi de finances, article 36. Rédiger comme suit cet article :

« A partir du 1^{er} janvier 1897, l'Etat contribuera, dans les conditions de la loi sur l'assistance médicale et conformément aux barèmes A et B de cette loi, au paiement de toute pension annuelle d'au moins 90 fr., et d'au plus 200 fr., constituée par le département et la commune en faveur de toute personne de nationalité française privée de res-

sources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, soit âgée de 70 ans, soit atteinte d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, sans que le nombre de pensions auxquelles devra contribuer l'Etat puisse dépasser par département deux pour mille de la population. »

Nécrologie

Un nouveau deuil vient de frapper M. Rousset, préfet du Lot, son beau-père, docteur-médecin, est décédé à Nemours (Seine-et-Marne).

Nous adressons à M. et Mme Rousset, nos compliments de condoléances.

Notre compatriote M. François Deloncle, député des Basses-Alpes, a eu la douleur de perdre sa jeune fille Laure, âgée de neuf ans. Les obsèques ont eu lieu jeudi à Sarres.

Soirée

Dimanche soir a eu lieu chez le colonel Marcot une soirée dansante qui a été des mieux réussies.

Une nombreuse et brillante assistance se pressait dans les salons décorés avec beaucoup de goût. M^{me} et M^{lle} Marcot ont fait, avec beaucoup de grâce, les honneurs de la soirée. Le cotillon, conduit par M^{lle} L. Marcot et le lieutenant Hébrard, a clôturé cette agréable soirée qui a pris fin à trois heures du matin.

Personnel des instituteurs

M. Rigal, instituteur suppléant auxiliaire à Figeac, ancien élève de l'école normale, pourvu du brevet supérieur, est nommé instituteur stagiaire à Montcuq, emploi créé.

Par arrêté préfectoral sont nommés : M^{me} Carrayrou, institutrice, à Cuzac; M^{lle} Pressouyre, institutrice, à Laborie (Prendègues); M^{lle} Bru, institutrice, à St-Henri (Cahors); M. Ourcival, instituteur, à Cieurac; M. Bouzerand, instituteur, à Cremps.

Sont nommées institutrices stagiaires : M^{lle} Mazet, de Cuzac à Bonneviols (Cardaillac); M^{lle} Delrieu, de St-Henri (Cahors) à St-Céré; M^{lle} Saule, de Laramière à St-Martial (St-Pantaléon); M^{lle} Vassal, ancienne élève de l'école normale de Perpignan pourvue du brevet supérieur, à Laramière.

Commission départementale

Séance du 30 janvier

Dans cette séance la commission a pris les décisions suivantes :

1^o Vieillards secourus à domicile. Dépenses du 4^e trimestre 1896. Approuvé.

2^o Hospice de Cahors. Demande de subvention pour acquisition d'appareils de pansements à la nommée Caminade. Accordé 100 francs.

3^o Placement à domicile des nommés Bruniol, de Pontcirq; Catherine Batut, d'Alvignac. Adopté.

tement, venait de contracter ses traits.

— Rentrons vite ! fit-elle d'une voix creuse. Le comte cria au cocher d'accélérer sa marche.

Enfin la voiture s'engagea dans la grande avenue du château, et, après une courbe, s'en vint stopper au bas du perron d'honneur. Le comte sauta prestement de la voiture et tendit la main à Angèle. Dans le vestibule d'entrée, tout grand ouvert, la vieille Annette se tenait attendant, très pâle...

— Et bien ! Qu'y a-t-il, mère Annette, demanda le comte, étonné de l'air étrange de la vieille femme...

— Rien, n'y a rien, balbutia-t-elle. — Les enfants sont là-haut ? balbutia à son tour la comtesse...

— Oui... oui... là-haut, fit-elle comme hébétée... On a apporté une lettre pour Madame, ajouta-t-elle... elle est dans sa chambre...

— Une lettre... qui?... — La Guérin, avec une femme que vous avez été visiter aux Chênes-Verts...

Angèle ne l'écoutait plus ; elle s'était élancée dans l'escalier... Le comte allait la suivre. D'un signe la vieille Annette l'arrêta...

— Vous avez reconnu cet homme, Pierre ? demanda le comte à son cocher...

— Certainement Monsieur le comte, c'est Denis, le premier garçon d'écurie, et je m'étonne qu'il ne se soit pas arrêté, car bien sûr il a reconnu la voiture du château...

— Voilà qui est curieux, répéta Tristan de Limeray en se rasseyant dans la voiture.

Si la nuit profonde qui régnait dans la voiture ne lui eût pas dissimulé le visage de sa femme, le comte aurait pu voir l'affreuse expression d'angoisse qui subi-

ment, venait de contracter ses traits.

— Parle vite, Annette, qu'y a-t-il ? dit-il implorant...

— Ah ! m'sieu Daniel !... miss Maud ?... — Eh bien ! quoi, miss Maud ?... — Disparue... — Comment disparue... que veux-tu dire ?

(A suivre)

et, pour l'instant du moins, je ne crois pas utile de donner suite à ton projet de quitter Limeray. L'état nerveux de ta femme réclame surtout le calme le plus absolu, et s'accommoderait mal de la vie de Paris... Tu ferais fausse route en abandonnant la Touraine... Nous verrons plus tard s'il y a lieu de changer d'avis.

— Pour l'instant je me conformerai à celui que vous me donnez, mon cher Noris, avait répondu le comte de Limeray, et j'éviterai de renouveler à l'agence Barnett la visite d'aujourd'hui qui ne m'a servi de rien.

En effet, par une malchance que le lecteur s'expliquera certainement, le comte n'avait pas rencontré sir Barnett à son agence de la rue Caumartin. Le com- mis, auquel il s'était adressé, n'avait pu lui fournir que des renseignements incomplets, en l'engageant à fixer un rendez-vous à l'honorable directeur qui serait au regret d'avoir manqué l'occasion d'entrer en relations avec lui.

Ce rendez-vous importait peu maintenant, comme bien on pense, au châtelain de Limeray. Toute sa préoccupation était dorénavant ce surcroît d'examen réclamé par le docteur Noris pour le fixer d'une façon précise sur l'état de sa chère Angèle, et le tirer de sa perplexité.

Et, malgré le soin qu'avait pris le docteur de le rassurer, cette perplexité éveillait en lui mille réflexions pénibles qui se heurtaient dans son cerveau...

Le coupé, cependant, venait d'atteindre depuis quelques instants déjà les bois avoisinant le château de Limeray. Le comte, dont le regard vague errait sans voir dans la nuit par la glace baissée de la voiture, eut subitement un mouvement en avant.

— Voilà qui est bizarre, fit-il assez haut pour éveiller

4^o Concession d'une ceinture hypopatique en faveur de la nommée Anne Teuilières, de Promilhanes. Accordé.

5^o Appareil orthopédique pour Louis Carles, de Lacapelle-Marival. Accordé.

6^o Prayssac. — Réparation d'une borne-fontaine et plantation d'arbres. Accordé 50 francs.

7^o Saint-Cernin. — Réparation au presbytère. Accordé 50 fr.

8^o Linac. — Réparation du clocher de l'église, ajourné à la prochaine séance.

9^o Cassagnes. — Préau couvert à l'école de filles. Accordé 80 fr.

10^o Cazillac. — Réparation à l'école de filles. Accordé 150 fr.

11^o Cremps. — Réparation à l'école de garçons. Accordé 50 fr.

12^o Uzech-des-Oules. — Réparation à la maison d'école. Accordé 50 francs.

Acte de probité

MM. Marcouly et Sirven, experts des tabacs, ont trouvé un porte-monnaie renfermant une certaine somme d'argent qu'ils se sont empressés de remettre au bureau de police où il est tenu à la disposition de la personne qu'il l'a perdu.

Exposition

La mairie de la ville de Carcassonne informe le public qu'une Exposition nationale et internationale, vinicole, agricole, industrielle et artistique aura lieu en juin et juillet 1897, sous le Patronage de la Municipalité.

Pour les adhésions et renseignements, écrire à la Mairie de Carcassonne.

Concours d'animaux de boucherie

Malgré une température peu favorable, le concours d'animaux de boucherie, qu'organise tous les ans la Société Agricole du Lot, a eu lieu le 1^{er} février sur la place du Champ de Mars.

Les animaux exposés quoique moins nombreux que l'année dernière, avaient tous atteint on peut le dire un état de développement considérable qui fait honneur aux propriétaires engraisseurs du département du Lot.

Le concours de cette année nous démontre encore une fois quels bons partis on peut tirer du croisement de la variété Garonnaise avec la variété Limousine ; on peut dire en effet que les plus beaux animaux provenaient de ce croisement ou appartenaient même exclusivement à la race Limousine. Les animaux de la race Garonnaise quoique plus développés se sont montrés inférieurs, on sent en effet chez ces animaux un squelette très développé et la boucherie hésite à acheter ces masses qui donnent ensuite un faible rendement à l'étal. S'il nous était permis de donner aujourd'hui un conseil aux engraisseurs qui vont faire leur achat pour l'année prochaine nous leur dirions : Montrez-vous très scrupuleux dans votre choix et donnez la préférence aux Limousins purs ou à défaut aux croisements de Garonnais-Limousins, à la condition que ce soit encore le caractère Limousin qui domine « corps trappu et tête fine. »

M. Dufour, directeur de la Ferme Ecole du Montat, qui présidait la commission chargée de décerner les primes, après avoir remercié les exposants d'avoir bravé le mauvais temps les a félicités des animaux exposés et a proclamé les lauréats ainsi qu'il suit :

Espèce bovine

1^{er} prix 150 fr., offert par la ville de Cahors, M. Jules Mayzen, propriétaire aux Arques.
2^e prix 130 fr., M. Pradier à Villesèque.
3^e prix 120 fr., M. Teyssède à Gindou.
4^e prix 110 fr., M. Devès à St-Médard.
5^e prix 100 fr., M. Mourguès à St-Denis-Catus.

6^e prix 90 fr., M. Dablanç, aux Masséries.
7^e prix 85 fr., M. Guingal à Puy-l'Evêque.
8^e prix 80 fr., M. Murat à St-Médard.

En outre mention honorable à M. Jules Mayzen, précité, pour une deuxième paire d'animaux exposés.

Espèce ovine

Les animaux de cette catégorie étaient également très beaux ; M. Dufour a félicité les engraisseurs de cette catégorie, mais a été obligé de rappeler que le concours étant fait pour des animaux de boucherie, il invitait les exposants à amener l'année prochaine des moutons et non de faux béliers.

1^{er} prix 50 fr., M. Simonis à Douelle.
2^e prix 45 fr., M. Delmouly à Luzech.

3^e prix 40 fr., M. Miquel, des Ramonets.
4^e prix 35 fr., M. Couderc, de Larroquedes-Arcs.
5^e prix 30 fr., M. Bernard, A., à Peyrilles.
6^e prix, non décerné.
7^e prix 20 fr., M. Vaurès à Valroufié.

Les animaux de M. Mayzen ont été vendus à M. Hébrard, boucher à Agen, à raison de 46 fr. les 50 kilos. Ils pesaient 1500 kil.

Les animaux de M. Simonis ont été vendus à M. Raynal, boucher à Paris pour le prix de 45 fr. l'un. Ces moutons pesaient environ 70 kil.

Viande de boucherie

Voici l'état des animaux abattus pendant le mois de janvier dernier, pour le compte de la boucherie cadurcienne :

Bœufs, 67; vaches, 42, dont 34 pour la troupe; veaux, 157; moutons, 593; porcs, 150; chevaux ou mulets, 4. Soit, au total, 1,013 animaux de races et de qualités diverses qui ont été livrés à la consommation.

Affaires électorales

Le juge de paix du canton nord de Cahors a rendu jeudi son jugement relatif aux listes électorales de la commune d'Albas. Un premier jugement rendu par le juge de paix de Luzech avait été cassé par la Cour de cassation, qui avait renvoyé l'affaire devant le juge de paix de Catus. Le jugement du juge de paix fut cassé à son tour et l'affaire renvoyée devant le juge de paix du canton nord de Cahors. Ce dernier vient de donner gain de cause à M. Vieussens, appelant. Il ordonne l'inscription sur les listes électorales de la Rivière-Haute de cinq électeurs non inscrits par la commission d'Albas.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 18 janvier

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel
M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

Il signale dans le « Bulletin de la Société de Tulle, » 4^e trimestre 1896 : 1^o Un travail de M. Bombal sur l'itinéraire suivi par le maréchal Ney, proscrit, entre Roanne et le Château de Bessonies (Lot), où il fut arrêté le 3 août 1815; — 2^o Une étude de M. Oscar Lacombe sur les « chants et chansons populaires de la Corrèze », dont plusieurs sont connus en Quercy.

M. Dupuy, avoué à Cahors, demande à faire partie de la Société des Etudes à titre de membre résident.

M. Calvet dépose le catalogue manuscrit de la bibliothèque de la Société qu'il vient de dresser.

Des remerciements sont votés à M. Calvet. M. Combes donne lecture de l'« avant-propos » qu'il fera figurer en tête des « Comptes du Chapitre de Roc-Amadour. »

M. de Laroussilhe signale la découverte qui vient d'être faite, au n^o 6 de la rue Saint-André, à Cahors, de peintures murales du XVIII^e siècle présentant un certain intérêt.

Foire

La foire du 1^{er} février a été peu importante à cause du mauvais temps.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Les bœufs gras du concours se sont vendus de 40 à 42 fr. les 50 kilos, et les autres, de 32 à 35 fr. les 50 kilos.

Porcs gras, de 30 à 34 fr. les 50 kilos, et les jeunes de 12 à 25 la pièce.

Moutons gras, de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 le kilo.

Halle. — Blé en vente, 200 hectolitres; vendus 180, prix moyen, 18 fr. 80 l'hectolitre; mais en vente, 150 hectolitres, vendus 135, prix moyen, 10 fr. 35 l'hectolitre; pommes de terre, 3 fr. à 3 fr. 50 l'hectolitre.

Marché à la volaille. — Poulets, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le demi-kilo; dindes, 0 fr. 50 le demi-kilo; œufs, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 la douzaine; truffes, 4 fr. à 4 fr. 50 le demi-kilo.

Gourdon

La fille Maria Besserves, âgée de 39 ans, demeurant au Moulin-Bas, commune de Gourdon, avait disparu de son domicile depuis le 26 janvier dernier.

Cette fille, qui était atteinte d'aliénation mentale, était partie vêtue d'un simple chemise et chaussée de bas seulement.

Nous apprenons qu'après de longues et minutieuses recherches, elle a été retrouvée morte dans un bois de la commune de Montamel, canton de Saint-Germain.

Cette malheureuse fille était accroupie dans un fossé où elle a dû mourir de froid.

Son corps a été transporté à Gourdon où il a été inhumé.

Payrac

M. Teulière, percepteur de Chambreret (Corrèze), 4^e classe, est nommé percepteur à Payrac, 3^e classe, en remplacement de M. Gouzon, décédé.

Relaxé

Il y a quelque temps, nous avons annoncé l'arrestation du berger de Miers, nommé Louis Daubeache, accusé d'être l'auteur d'une tentative de déraillement commise à Bourdes, près de la station de Montvalent. L'enquête à laquelle s'est livrée la justice n'ayant fourni aucune preuve de culpabilité, le pauvre homme a été remis en liberté après de longs jours de prison préventive.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 4 et 7 Février 1897
De 3 à 4 heures

Allegro Militaire	Reynaud.
Dolorès (Valse)	Waldteufel.
Le Bal Masqué (Fantaisie)	Verdi.
Mascarade (Airs de Ballet)	Lacôme.
Marche du Tannhäuser	Wagner.

Causerie de M. Barbier

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

CONCERT

Organisé par les « Dames de France »

Il est très agréable pour la critique théâtrale, peu habituée à décerner l'éloge, et qui craint de passer pour grincheux, de trouver enfin l'occasion de dire tout le bien qu'il pense d'artistes qu'il doit apprécier.

Rarement, à Cahors, il est donné d'entendre concert aussi fin et dont toutes les parties soient aussi parfaites.

Mlle Chérobini nous a fait apprécier une voix d'une fraîcheur remarquable et dont elle sait se servir.

Mme Tékley-Planel, a interprété avec talent le rôle de Thérèse, du *Monde renversé* et la poésie de Sylvestre, *Ophélie*.

Monsieur Planel a véritablement enlevé la salle qui ne lui a pas ménagé ses bravos; cet artiste tire de son violon des sons d'une remarquable pureté et chez lui, l'instrumentiste est doublé d'un musicien consommé.

M. Viannenc dont la splendide voix de baryton a été fort goûtée du public, a été surtout apprécié dans le *Pas d'armes*, du *Roi Jean*; l'enthousiasme n'a plus connu de bornes lorsqu'il nous a régalar d'une chanson patoise, que le public a d'autant mieux accueillie qu'il s'y attendait moins.

La note gaie du spectacle est due à M. Hémy. Ce tout jeune homme a des qualités de diseur de premier ordre et, sans être grand prophète, on peut lui prédire une brillante carrière. Les *Cochons roses*, le *Ver de terre amoureux*, ont été dits avec finesse; après avoir goûté le monologiste, nous avons pu apprécier l'acteur dans le *Monde renversé*, où il donnait la réplique à Mme Tékley-Planel.

M. de Saunières, a été la victime de la mauvaise qualité de son instrument qui ne lui a pas permis de faire valoir son talent de pianiste et d'accompagnateur.

Tous nos remerciements doivent aller à Mme Martin, présidente des *Dames de France*, dont le goût éclairé et le sens artistique, ont procuré aux Cadurciens une soirée dont ils garderont le souvenir.

Vlan.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DUPRÉ

Samedi 6 février 1897

LA

FAVORITE

Grand Opéra en 4 actes

Variétés

UN PAPE FRANÇAIS

JEAN XXII

V

(Suite)

Devenu suspect à l'Allemagne, Jean de Luxembourg vit se former contre lui une confédération de princes ayant à leur tête Louis de Bavière. En même temps, des seigneurs gibelins de Lombardie, firent une ligue, dans laquelle en surexcitant le sentiment national, ils englobèrent des villes guelfes. Les allemands ne passèrent point leurs frontières, mais il y eut entre les troupes du roi de Bohême et les bandes italiennes des rencontres sanglantes, où celles-ci furent battues. C'étaient principalement les guelfes qui payaient les frais de ces conflits, car le parti gibelin trouvait toujours le moyen, en invoquant ses vieilles sympathies pour l'empereur, d'en sortir indemne, ou atteint légèrement.

L'Italie était quand même décidée à la résistance. Elle ne voulait pas de maître étranger. Le cardinal du Poyet pensant qu'il fallait, fût-ce au prix d'une cession de territoire, se réserver l'appui du roi de Bohême, marchait ostensiblement avec lui et lui amena des soldats.

Robert de Naples qui, durant ces guerres, fut encore plus défenseur de l'Italie que du Saint-Siège, les attaqua et les mit en déroute.

Après cet échec, Jean de Bohême perdit une partie de ses conquêtes, vendit le restant à bon marché, et envoya son armée à Prague, sous la conduite de son fils. Il alla lui-même en France pour les accorder à sa fille avec le fils de Philippe de Valois. On sait comment y finit quelques années après, son aventureuse carrière, à Crécy où, plus qu'octogénaire, aveugle et infirme, il se fit attacher sur son cheval, entre deux écuyers et chargea les anglais. Il passa par Avignon où le roi de France était venu le rejoindre. Ils proposèrent au pape une croisade, à laquelle prendrait part Louis de Bavière, qui se remettait en instance pour la validation de son titre resté précaire dans l'opinion. L'admettre à se croiser, c'était le reconnaître empereur. Jean XXII qui avait jeté les yeux sur un candidat à l'empire, s'obstina dans son refus, et le projet de croisade fut abandonné.

Ce candidat était le duc Othon d'Autriche. Ce prince avait accepté et s'était reconnu vassal de l'Eglise, déclarant tenir du saint-siège ses Etats héréditaires; mais il était appauvri et tiraillé par des besoins urgents. Le pape mit à sa disposition des sommes considérables. L'empereur put grossir l'enchère et, ayant ainsi acheté à prix d'or la paix de l'Autrichien, il jouit d'une pleine tranquillité intérieure. Il avait non seulement échappé à de graves périls et consolidé son pouvoir, mais mis la couronne à l'abri des tentatives du saint-siège.

La défection du seul rival que le Bavaïrois put redouter dans les pays germaniques eut pour conséquence de miner le parti du pape en Allemagne. Tous les princes attachés à sa cause, ne pouvant plus compter sur une assistance armée, firent leur soumission à l'empereur. Les évêques à leur tour s'inclinèrent, sauf celui de Strasbourg.

On aime à retrouver le nom de cette ville fidèlement associée à une protestation contre la prépotence teutonique. « Le pape perdit pour toujours l'Allemagne mais il recouvra l'Italie. »

Le chroniqueur qui s'exprime ainsi a gravé dans cette formule brève un moment solennel de l'histoire. C'était la terminaison de cette lutte entre la papauté et l'empire, qui fit, pendant trois cents ans, verser des torrents de sang et emporta deux dynasties impériales. L'humanité y gagna d'être remise en possession d'une vérité fondamentale, l'indépendance respective du spirituel et du temporel, la séparation de la religion et de la politique, de voir finir l'ingérence des pouvoirs divins dans le règlement des affaires terrestres, ce qui n'avait, au surplus, rien de contradictoire avec la possession d'un domaine temporel ecclésiastique et n'empêchait point le pape de régner sur les sujets comme un souverain laïque. Au contraire, l'idée s'affermir de la nécessité d'une domination territoriale pour rendre le chef de l'Eglise humainement l'égal des rois.

VI

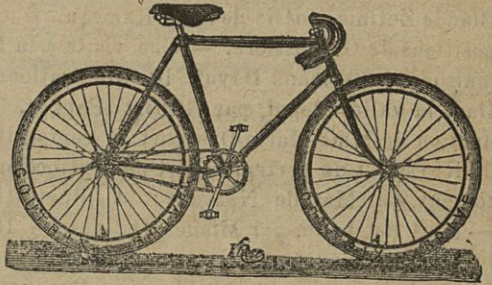
Jean XXII ne devait avoir de repos que dans la tombe. Les difficultés politiques, n'étaient pas aplanies que de nouvelles controverses théologiques surgissaient pour troubler ses derniers jours. Il les provoqua lui-même dans un sermon qu'il prêcha à la Toussaint sur la destinée des âmes des justes après la mort. Jouissaient-elles, après remise des péchés, de la vue de Dieu, qu'on appelait la « vision béatifique », ou devaient-elles attendre sous l'autel que sonnât la trompette de la résurrection universelle? La question avait été agitée par les Pères de l'Eglise et résolue dans les deux sens. Le pape semblait incliner pour la seconde solution, mais

il ne se prononçait pas catégoriquement, la laissant livrée aux conjectures. Cependant, quelques commentateurs, forgant le sens de ses paroles, les interprétaient comme l'affirmation d'un article de foi. Abraham, Moïse, les prophètes et tous les saints de l'Ancien Testament, resteraient donc, malgré leur état de pureté, dans les limbes jusqu'au jugement dernier? Ce n'était plus depuis longtemps, disaient les opposants, un dogme conforme à l'orthodoxie, qui admettait à la contemplation de la Divinité les bienheureux purifiés de toute souillure.

Ch. ROUSSEL.

(A suivre).

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
SECURICOTTÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

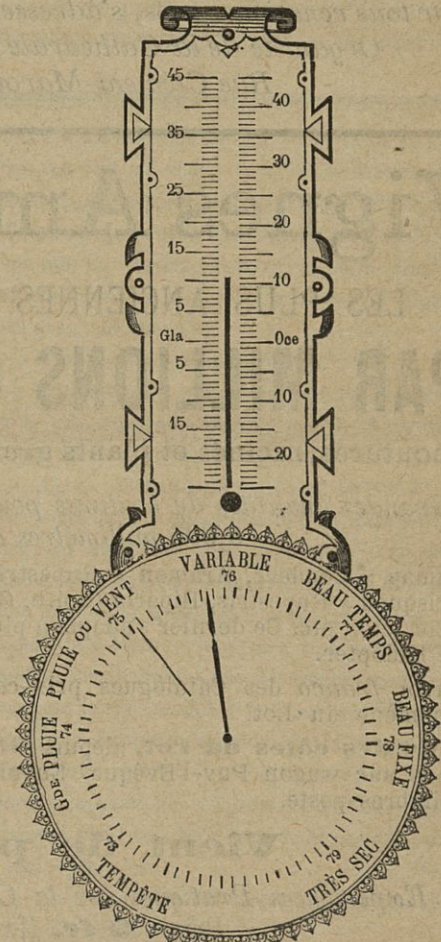
H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Café avec Cercle 20,000 fr. d'affaires, à céder avec 3,000 francs (occasion à saisir). S'adresser au bureau du journal.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 8.
Id. maxima de la veille : 13.3
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 3.5

Bibliographie

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr.

Sommaire du N° 26, Février 1897

Soirée tragique, par Ernest Daudet. 5 compositions de Jouenne fils. — Fontainebleau, l'école d'application, par G. Béthuis. 9 illustrations de A. Lalauze. — Bucarest, par Jean Loverdo. 23 illustrations. — Les syndicats professionnels considérés au point de vue de leur application à l'agriculture, par Pierre Deschamps. — La vie aux hôpitaux, par le docteur Bouchinet. 9 illustrations de G. de Burgraff. — La Blonde Zulimé, poésie de Jean Rameau. 6 compositions de G. Bussière. — Une visite à la Malmaison, par Armand Dayot, 10 illustrations. — Dans la vallée Peppi, par Gilbert Parker, traduction de Mme Marie Dronsart. 6 compositions de R. Cox et un portrait. — Une extinction de torrent, par Max de Nansouty. 4 illustrations. — Nica la belle, par Michel Delines. — 16 illustrations d'après nature, par M. Dulac. — L'art photographique, par Maurice Bucquet. 15 reproductions. — Le mouvement littéraire, par Léo Claretie. — La Favorite, 2 compositions d'après Meckel. — Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre. — Causerie scientifique, par G. Mareschal, 6 figures. — Carnet féminin. — La mode du mois. — La cuisine du mois. — Mois comique. — Jeux et récréations. Memento bibliographique. Supplément musical.

Bibliothèque de souvenirs et récits militaires. Le volume 15 centimes ; franco par la poste, 1 vol. 20 cent. ; 2 vol. 35 cent. ; 5 vol. 85 cent. Librairie Henri Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris. Tous les volumes sont illustrés.

Derniers volumes parus

N° 40. — GÉNÉRAL BARON DELLARD. La dernière campagne de Souwarow. Dans la campagne de Suisse dirigée par Masséna contre Souwarow, il y eut des actes de dévouement et d'héroïsme admirables, dont il est bon de rappeler le souvenir. C'est ce qu'a fait un des héros de cette guerre, le général baron Dellard. La Bibliothèque militaire publie le plus extraordinaire des hauts faits d'armes relatés dans ses intéressants mémoires.

N° 41. — L. A. LEPELLETIER, seigneur de Glatigny, lieutenant général des armées du roi. Souvenirs d'un artiller (1733 1740). Les récits de Lepelletier, ou simplement, avec cette franchise d'un « soldat qui sait mal farder la vérité », il conte le rôle de l'artillerie dans les batailles et les sièges, et son propre rôle dans des commandements souvent périlleux, offrent un intérêt puissant. La lecture en est aussi attachante qu'instructive.

N° 42. — MARQUIS DE VOGUÉ (de l'Institut). La bataille d'Oudenarde. En des pages magistrales, M. le marquis de Vogué expose les péripéties de cette bataille perdue, qui mit en danger l'intégrité du territoire français. Il trace aussi un portrait remarquable du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et dauphin de France, qui commandait cette expédition malheureuse.

Adresser les demandes accompagnées du montant en mandat-poste ou timbres français, à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi

gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^{re} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-

Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris, (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

RHUMES-BRONCHITES
Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza. La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.
Dépôt : dans toutes les Pharmacies.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Etranger 6 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris
Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté
M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANNUAIRE
OFFICIEL
DU
DÉPARTEMENT DU LOT
1897
SE TROUVE :
CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES, A CAHORS
CAHORS
IMPRIMERIE L. LAYTON, 34, RUE DU LYCÉE
1897